

Au Fil du Sérentin

L'actualité de votre commune

Page 6
Repas du C.C.A.S.

Page 7
Conseil Municipal des Enfants

Page 13
Mois du Doc à Sérent

Crédit photo MC56photo



Exposition de photos anciennes

Sommaire

Le mot du Maire	3
Les informations municipales	4
Les échos du Conseil Municipal	11
L'actualité de la médiathèque	12
La vie des associations	14
La vie des écoles	18
Les informations intercommunales	20
La vie économique	22
Les infos pratiques	23

Mairie de Sérent

✉ 15 rue du Général de Kerhué
56460 Sérent

Contact

☎ 02 97 75 93 57

✉ mairie@serent.fr

🌐 <https://www.serent.fr/>



Repas du C.C.A.S.	6
Conseil Municipal des Enfants	7
Mois du Doc à Sérent	13

Bulletin Municipal Novembre Décembre 2022 N°154

Date de publication : 7 novembre 2022

Directeur de la publication : Yves HUTTER, Maire de Sérent

Conception : Mairie de Sérent

Impression : Groupe Imprimgraph - Imprimerie St Gilles Malestroit

Dépôt légal n°2231

Imprimé sur papier :



Le mot du Maire

Une commune pleine d'énergie humaine !

Dans un contexte d'économie d'énergie de ressources...

Mon dernier « mot du Maire » (n°153) commençait par les enjeux de la canicule et ses conséquences concrètes sur notre commune. Elles perdurent encore et nous sommes, au jour où j'écris, toujours en alerte renforcée sécheresse. Nous sommes en déficit de pluie depuis novembre 2021 et les nappes phréatiques attendent encore des pluies abondantes pour se remettre à niveau. Le Morbihan est connecté aux réseaux d'eaux des départements voisins, eux-même en difficulté et la gestion se fait en temps réel par Eau du Morbihan. Nous avons la chance d'être dans un pays bien organisé pour gérer ces crises tant qu'elles restent passagères mais nécessitent beaucoup d'investissement et de décloisonnement administratif au plus proche du terrain, notamment au niveau des agriculteurs, pour faire face à l'avenir.

La guerre en Ukraine nous oblige «presque soudainement», alors que nous étions alertés dès les années soixante-dix, à nous pencher sur la question de nos ressources énergétiques et de nos habitudes de vie. Vous trouverez en page 8 les actions et les atouts de la commune en ce domaine. Toutes les idées qui peuvent compléter ces actions sont bienvenues et n'hésitez pas à nous en faire part !

En situation de crise, pour nommer la chose par son nom, il faut se concentrer sur le potentiel humain, son énergie collective, et sa capacité à la surmonter. En voici la base :

C'était un engagement de campagne. Nous avons pu enfin le réaliser ! Samedi 22 octobre, nous avons accueilli à la salle des fêtes plus de soixante-dix nouveaux habitants. Plus exactement trois vagues d'habitants arrivés en 2020, 2021 et 2022, de tous âges et de toutes provenances géographiques. Ils étaient venus en famille... Aussi, quel plaisir de voir des



poussettes, simples ou doubles, des enfants déjà à l'école et des bébés, portés en écharpe par des mamans ou des papas, dont le plus jeune avait 13 jours ! Ce fut un moment d'informations et d'échanges en toute décontraction et vérité sur quelques sujets. L'occasion aussi pour tous les nouveaux arrivants de faire des connaissances autour d'un verre convivial et de rencontrer les élus. Merci aussi à ceux qui se sont excusés de ne pas avoir pu être là, il y aura d'autres occasions.

La commune a depuis quelques années une croissance d'habitants de plus de 2 % par an et cette réunion en est le reflet. Malgré les contraintes du PLU (Plan Local d'Urbanisme) en cours de finalisation, nous faisons tout pour maintenir cette dynamique et accroître encore l'attractivité de notre commune.

Vous trouverez dans ce numéro, une fois de plus, l'énergie que déploient nos cinquante-deux associations, dans tous les domaines et pour tous les âges, avec l'aide des bénévoles, pour faire vivre notre commune ! C'est aussi une opportunité pour les nouveaux arrivants de s'intégrer plus facilement et de préparer notre avenir commun.

L'équipe municipale et le personnel de la mairie,

conjugués à votre service,

vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année !

Le Maire
Yves Hutter

Exposition de photos anciennes
dans le cadre de la semaine bleue visible
jusqu'au 3 décembre à la médiathèque
et à la mairie.



Les informations municipales

Etat-civil

Août Septembre Octobre 2022

Naissances

- 29 août Tristan de LANTIVY de TRÉDION
- 15 sept. Madeleine CAVAILLES
- 15 sept. Luca GUILLOT
- 13 sept. Ludwig JOUÉ
- 27 sept. Annaëlle LESCOP
- 9 oct. Loa JEGO SIMON
- 17 oct. Madeleine DAY

Mariages

- 27 août Daniel PAGEOT et Alexandra FABLET
- 17 sept. Sébastien PIQUET et Laëtitia LECUYER

Décès

- 24 août Anne Marie CARRÉ
- 14 sept. André LE HÉ
- 24 sept. Antoinette TATARD
- 26 sept. Christine PAYEN
- 8 oct. Ernest LIGONNIÈRE
- 14 oct. Monique MAILLARD
- 14 oct. Roger PICARD
- 17 oct. Katia MOTAIS
- 20 oct. Nicole LE BEL
- 23 oct. Yvette LE PAJOLEC
- 23 oct. Albertine GABY
- 25 oct. Simone JOUBEL

Adressage postal

Votre maison a-t-elle son numéro ?

La mairie de Sérent a mandaté les services de La Poste pour certifier son plan d'adressage. Chaque maison doit avoir son numéro et chaque numéro doit être publié dans la Base Adresse Locale (BAL) qui servira à tous les fournisseurs d'énergie, les administrations, les services de secours...



Afin de finaliser la certification, nous vous invitons à signaler en mairie toute maison qui n'aurait pas encore son numéro.

D'autre part, les personnes qui n'auraient pas encore apposé leur plaque sont priées de le faire immédiatement, des plaques sont disponibles en mairie.

Carte déchetterie

Pensez à récupérer votre carte

Les permanences de remise de cartes à Sérent ont eu lieu sur le mois d'octobre. Si vous n'avez pas récupéré votre carte, vous pouvez vous rendre aux permanences suivantes :

- **Mardi 15 novembre de 15 h à 19 h à St Guyomard (mairie)**
- **Mardi 16 novembre de 14 h à 18 h à St Guyomard (mairie)**
- **Samedi 3 décembre de 9 h à 12 h à Pleucadeuc (mairie)**
- **Lundi 5 décembre de 15 h à 19 h à Pleucadeuc (mairie)**
- **Mercredi 7 décembre de 14 h à 18 h à Pleucadeuc (mairie)**

La carte sera obligatoire à compter du 3 janvier pour l'accès à la déchetterie.

Voirie

Busage et entretien, ce qu'il faut savoir !

Rappel : Les fossés appartiennent à la commune. Tout ouvrage y est interdit et les poses de buses sont interdites sans autorisation.

Concernant l'entretien annuel des fossés, les services techniques interviennent 1 fois en mai et 1 fois en juillet pour tailler les banquettes. Entre novembre et fin mars, ils interviennent à raison de 3 passages pour les banquettes, le fond des fossés et les talus. Pour information, la commune de Sérent compte environ 120 km de routes et 80 km de chemins, ce qui représente beaucoup d'heures de travail.

Cérémonie du 11 novembre

Au monument aux morts

La cérémonie commémorative du 11 novembre aura lieu à 11 h au monument aux morts. Rassemblement des drapeaux devant la mairie à 10 h 45. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur en mairie.

Mairie

Fermetures exceptionnelles

En raison des fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée les 24 et 31 décembre.

Voeux du Maire

Samedi 7 janvier à 11 h



Nouveau logo du Morbihan

Un autocollant à votre disposition

Le Département du Morbihan a fait évoluer son logo que vous découvrez ici. A cette occasion, le Conseil Départemental offre à tous les Morbihannais un autocollant disponible en mairie. N'hésitez pas à passer le récupérer à l'accueil aux horaires d'ouverture.



Retrouvez toutes les informations
du Département
sur www.morbihan.fr



Registre communal des personnes vulnérables

Inscription volontaire en mairie

La mairie de Sérent va mettre à jour le registre des personnes vulnérables de la commune, conformément à la loi n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

Dans quel but ?

Ce registre permet aux personnes inscrites volontairement d'être contactées par le CCAS en cas d'événement exceptionnel (grand froid, canicule, épidémie...) afin de pouvoir leur venir en aide si besoin.

Qui est concerné ?

- les personnes âgées de plus de 65 ans,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- les personnes adultes handicapées,
- toute personne fragilisée en situation d'isolement.

Comment s'inscrire ?

En remplissant une demande d'inscription disponible auprès du CCAS.

Qui peut remplir le formulaire ?

- la personne elle-même
- un tiers avec l'accord de l'intéressé(e) (famille, voisinage, représentant légal, intervenant à domicile, association...).



Pour toute information complémentaire
contacter le CCAS 02 97 75 98 44

Banque alimentaire

Collecte nationale les 25 et 26 novembre

Comme chaque année, la Banque Alimentaire organise une collecte nationale de denrées dans les supermarchés : pâtes, huile, conserves, café, sucre, chocolat, toutes denrées de conservation longue seront les bienvenues, exceptés les produits bébé. Chaque denrée alimentaire collectée par les bénévoles est redistribuée dans le département où elle a été collectée afin que cette aide bénéficie localement aux personnes en situation de pauvreté.



La collecte aura lieu cette année, les
vendredi 25 et samedi 26 novembre 2022
à l'Intermarché de Sérent.

Appel à bénévole :

Le CCAS de Sérent lance un appel à bénévole pour ces deux journées de collecte.

Si vous souhaitez nous rejoindre sur un créneau d'1 h 45, merci de contacter le CCAS.

Contact : Julie MADOUAS au 02 97 75 98 44
ou à l'adresse mail : ccas@serent.fr.

Repas du CCAS

Un moment très apprécié !

C'est avec plaisir que les habitants de Sérent de 70 ans et plus et leur conjoint ainsi que les résidents de l'EHPAD ont été invités par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) à se réunir le mercredi 26 octobre 2022 au repas des « ainés ».

Monsieur Yves HUTTER, Maire et président du CCAS de Sérent ainsi que M. Thierry MARY, Adjoint aux affaires sociales ont accueilli les convives par un mot d'accueil suivi de remerciements.

Nos deux doyens ont été ainsi mis à l'honneur :

- Madame Léonie FOY, 103 ans
- Monsieur Marcel TRÉGARO, 99 ans.

Madame Evelyne LAPIER a été également sincèrement remerciée pour son investissement auprès de notre commune durant plusieurs années, notamment auprès du Club des Tilleuls

dont elle fut la présidente. Madame LAPIER s'en va vers une nouvelle région en fin d'année. Toute l'équipe municipale et du CCAS lui souhaite une belle continuation.

Cet évènement a rencontré une nouvelle fois un vif succès puisque 250 convives se sont retrouvés attablés autour d'un repas concocté avec gourmandise par l'équipe de la restauration scolaire de la commune. Parmi les invités, nous comptons 42 résidents de l'EHPAD Les deux Roches.

Dans le cadre du dispositif « argent de poche », le CCAS a fait appel à dix jeunes pour le service, encadrés par les agents du service d'entretien de la commune.

La préparation de la salle des fêtes a été réalisée par le service technique, le service d'entretien et quelques jeunes.

Puis, l'après-midi s'est déroulé avec l'animation musicale de M. Guy DELFINO, qui nous a remémoré les variétés françaises et les danses de salon, sans oublier les danses bretonnes.



Conseil Municipal des Enfants

1^{ère} réunion après les élections !

Les élections du Conseil Municipal des Enfants (CME) de Sérent se sont déroulées le 6 octobre 2022 à la salle des fêtes. Cette année, 97 élèves de CM1 et CM2 des deux écoles sérentaises y ont participé. C'est avec enthousiasme que les élèves se sont prêtés à cette belle action citoyenne pour élire leurs six nouveaux conseillers municipaux enfants qui représenteront l'ensemble des enfants de la commune et seront force de propositions !



Le CME, qui existe depuis 2001 à Sérent, est composé de 12 membres titulaires, il se voit complété cette année par 3 membres suppléants. Un grand bravo à tous les candidats pour leurs idées et leur participation. Cette action citoyenne, qui a été un véritable moment d'échange a permis aux enfants de découvrir le déroulement des élections.

Les six candidats élus sont :

- Baptiste DANO (école Saint-Joseph)
- Kristal DIGUANT (école Albert Jacquard)
- Awéna NEVOUX (école Albert Jacquard)
- Adèle PICHON (école Saint-Joseph)
- Philippine REIGNIER (école Albert Jacquard)
- Oana SCOUARNEC (école Saint-Joseph).

Première réunion

La première réunion s'est déroulée lundi 17 octobre à la mairie.

Lors de cette réunion, le CME a eu l'opportunité d'échanger avec Monsieur le Maire, sur ses missions et son rôle au sein de la commune. A cette occasion, il leur a remis leur carte d'identité officielle de « Conseiller Municipal Enfant » et les a félicités et encouragés pour leur mandat à venir !

A la suite de cet échange, après avoir reçu un cahier et un livret « à la découverte de ta commune », l'heure est venue de visiter la mairie, accompagnés de Rozenn Guégan et de Laura Laly.

La prochaine rencontre se déroulera le vendredi 11 novembre, à l'occasion de la cérémonie commémorative afin de rendre hommage aux soldats morts pour la France lors de la première guerre mondiale. Tous les enfants du CME (titulaires et suppléants) sont invités à y participer.

La prochaine réunion du CME se déroulera le lundi 14 novembre à la maison de la commune, pour définir les projets de l'année.



De haut en bas : Ayden LECOINTRE, Rozenn GUEGAN, Oana SCOUARNEC, Louise LEVEQUE, Kristal DIGUANT, Nathan DAVID, Philippine REIGNIER, Awéna NEVOUX, Zoé LORAND, Adèle PICHON, Jade FABLET et Baptiste DANO.
Absente : Line PAYEN

Remise des cartes par Monsieur le Maire



Economies d'énergie et de ressource en eau

Les actions de la commune



Electricité

Comme dans la plupart des communes, l'éclairage public est le poste le plus important de consommation. Nous avons aujourd'hui 588 lampadaires dont seulement 160 en led et 250 en ampoule SHP, également moins consommatrices. La commune fonctionne avec 17 horloges qui définissent autant de zones d'éclairage.

Depuis le changement d'heure, nous avons modifié les horaires d'extinction en tenant compte des zones et des besoins de sécurité, aussi bien pour les scolaires que pour les adultes. Jusque là nous fonctionnions sur une moyenne d'éclairage de 6 h 30 jusqu'au lever du jour et une extinction à 22 h 30, sauf exception pour bourg le week-end (vendredi, samedi et dimanche) jusqu'à 2 h du matin.

L'horaire d'extinction est donc passé à 21 h sauf au centre bourg (vendredi et samedi) qui reste à 22 h 30 l'hiver et 1 h du matin l'été. Le dimanche, il s'effectue à 21 h.

Suite à des interrogations, sachez qu'il peut arriver que l'éclairage soit allumé en pleine journée sur une zone pour des questions de maintenance. L'été, il est prolongé dans certaines zones en période de moisson pour la sécurité routière.

Le système étant complexe et les solutions multiples, nous entamons un audit avec Morbihan Energie et programmerons les investissements nécessaires sur le court et moyen terme.

Enfin, nous irons « chasser le gaspi » jusqu'aux horaires du panneau lumineux devant la mairie mais, pour ne pas se priver d'étincelles dans les yeux des enfants, nous conserverons les illuminations de Noël, déjà rénovées, du 15 décembre au 6 janvier, en modifiant aussi les horaires d'extinction.

Chauffage

Nous avons la chance d'avoir une chaudière à bois pour nombreux de nos bâtiments communaux et surtout 180 ha de forêt domaniale pour l'alimenter en autonomie. La salle de spectacle sera raccordée à son tour à ce réseau de chaleur. La nouvelle médiathèque sera équipée de sa propre chaudière à bois. Le futur Espace France Services, à l'emplacement de la

poste, sera doté d'une pompe à chaleur. Nous aurons à terme, après audit, des investissements d'isolation à faire sur certains de nos bâtiments.

Eau

Aujourd'hui, les services techniques puisent l'eau dans l'étang pour l'arrosage. Nous avons entièrement changé nos 213 jardinières pour des doubles parois à réserve d'eau qui permettent de réduire l'arrosage jusqu'à 50 %. Le choix des espèces, dans les jardinières comme dans les massifs à fleurs, est réorienté vers les moins gourmandes en eau. Nous allons étudier les possibilités de récupération de l'eau de pluie sur certains bâtiments. Nous penserons aussi à récupérer l'eau de la piscine en fin de saison pour le nettoyage.

Utilisation des équipements

Nous avons fait une sensibilisation auprès des associations et des utilisateurs, avec également un affichage dans les salles, concernant principalement le chauffage, l'éclairage dans les locaux ou sur les stades (les projecteurs sont les plus énergivores aujourd'hui...), mais également l'eau avec notamment le signalement plus rapide des fuites. La mairie s'inscrit évidemment pour sa part dans cette vigilance et cette adaptation. Comme pour les particuliers, chacune et chacun doit se sentir concerné par toutes les économies possibles et nous sommes sûr de l'esprit collectif et responsable de tous.

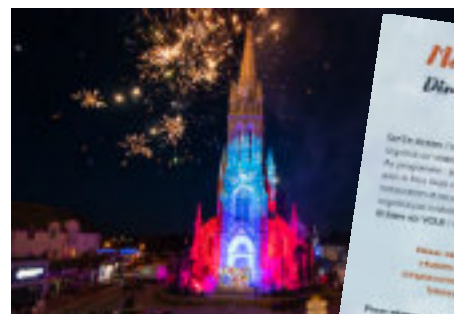
Autour de l'église,

Le 11 décembre sera féérique

Que ce soit du côté des commerçants sérentais ou de la commune, la mobilisation est forte pour faire du 11 décembre une journée qui marquera l'entrée dans les fêtes de Noël.

En premier lieu, un marché de Noël, organisé par l'association des commerçants de Sérent « Ser'en action » se déroulera autour de l'église de 10 h à 19 h. Les commerçants de Sérent ont œuvré pour accueillir artisans, artistes, producteurs locaux. Vin chaud et petite restauration sur place. Vous pourrez peut-être y trouver quelques cadeaux de Noël !

Point d'orgue de cette journée, à 18 h 30, un conte de Noël sera projeté sur la façade de l'église qui revêtira alors de multiples couleurs. Cette animation qui se déroulera à partir de 18 h 30 sera gratuite et bien entendu ouverte à tous.



Exemple de projection



Le city pour tous

Une nouvelle aire de jeux !

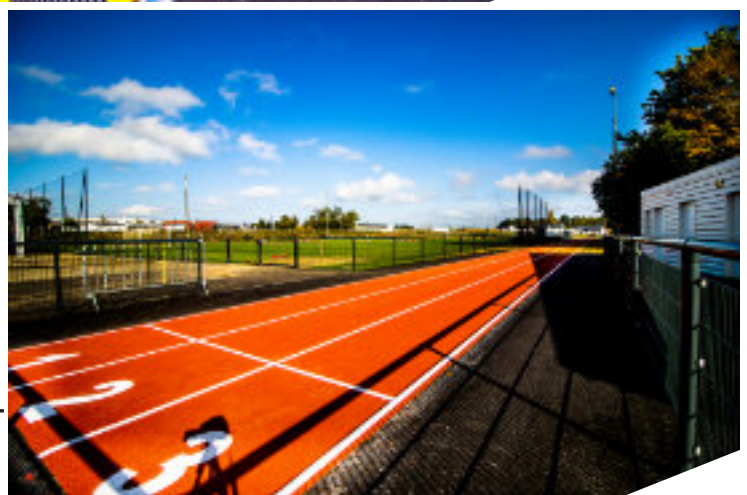
Nul besoin de longs discours pour comprendre tout l'intérêt du city park. Il suffit de voir le nombre de jeunes qui apprécient cette nouvelle aire de jeux située à proximité de la salle de sports. Cette idée initiée par le conseil municipal des enfants a mis du temps à germer mais aujourd'hui la pratique du foot ou du basket de façon ludique sur un espace confiné est possible. La convivialité est le maître mot et des petites tribunes permettent de partager le spectacle. Cet investissement a été jumelé avec la réalisation de la piste d'athlétisme ce qui a permis d'une part de mutualiser les coûts pour le revêtement et de bénéficier de subventions plus conséquentes. Le coût global des aménagements avoisine les 400 000 € mais les aides européennes et celles du Département ont couvert 60 % de la dépense. La structure du city a été réalisée par la Société Sport Nature alors que les autres aménagements ont été effectués par l'entreprise Art Dan.



MC56photo

Ces équipements sportifs sont à votre disposition. Respectez les au mieux pour qu'ils soient des vecteurs de plaisirs et d'échanges.

MC56photo



Cérémonie des nouveaux arrivants

Un beau moment d'informations et d'échanges

Samedi 22 octobre, les élus ont accueilli à la salle des fêtes plus de soixante-dix nouveaux habitants. Plus exactement trois vagues d'habitants arrivés en 2020, 2021 et 2022, de tous âges et de toutes provenances géographiques. Ils étaient venus en famille... Aussi, quel plaisir de voir des poussettes, simples ou doubles, des enfants déjà à l'école et des bébés, portés en écharpe par des mamans ou des papas, dont le plus jeune avait 13 jours ! Ce fut un moment d'informations et d'échanges. L'occasion aussi pour tous les nouveaux arrivants de faire des connaissances autour d'un verre convivial et de rencontrer les élus.



Journées du patrimoine

Un évènement toujours aussi apprécié !

Les curieux étaient nombreux pour découvrir les animations proposées les 16, 17 et 18 septembre dans le cadre des journées européennes du patrimoine. Près de 600 passages ont été enregistrés dans les chapelles qui accueillent des artistes locaux. Un chiffre inférieur par rapport à la dernière édition mais qui s'explique par la fermeture de la Chapelle Saint Jacques, celle-ci devant faire l'objet de travaux.

Voici les artistes qui étaient présents :

- Anna Nicolas, Chapelle Saint Barnabé
- JCS, Chapelle Notre-Dame-de-Toutes-Aides
- Bazoocat, Chapelle Saint Sébastien
- Yacinthe Casier, Chapelle Saint Symphorien
- Armelle DUPUY, Chapelle Sainte Suzanne

Des balades en calèche ont également été proposées cette année et ont permis de découvrir d'autres éléments du patrimoine présents dans la campagne.

Le patrimoine naturel était aussi à l'honneur avec la projection de deux films documentaires et d'un échange avec les associations Bretagne Vivante, Les passeurs d'images et de sons et la Réserve naturelle de Monteneuf.

Enfin, une balade à travers le massif de Pinieux et rassemblant 32 personnes nous a permis de partir à la découverte de la géologie des sols sérentais et de l'exploitation de l'ardoise sur la commune au 19^e et au début du 20^e siècles. Nombreuses sont les personnes intéressées par cette action mais qui n'ont pu s'y joindre faute de place.

Nous remercions chaleureusement les artistes, les référents des chapelles, les habitants, les bénévoles et les associations qui ont organisé et permis la réalisation de ces animations.



Appel à participation

Collecter et valoriser la mémoire de Sérent

L'affluence lors de la balade programmée sur la thématique de l'ancienne activité ardoisière à Sérent a montré l'intérêt de nombreuses personnes pour le patrimoine local. Des habitants et des bénévoles d'associations lancent un appel à toutes les personnes intéressées afin de constituer un groupe ayant pour but de collecter des éléments sur le patrimoine sérentais et, en collaboration avec les services municipaux, de participer à sa mise en valeur.

**Une réunion d'informations est organisée :
jeudi 10 novembre,
à 18 h 30 à la Mairie de Sérent.**

Si vous ne souhaitez pas participer au groupe de travail mais que vous souhaitez tout de même partager vos souvenirs ou donner accès aux archives que vous possédez, n'hésitez pas à nous contacter.

**Contact : service culture-tourisme
02 97 75 93 57**

Des fauteuils de spectacles à domicile

Vente au public

Dans le cadre de la réhabilitation de la salle de spectacles et pour respecter les nouvelles normes, il a été décidé de changer les fauteuils. La commune dispose donc d'un stock important d'anciens fauteuils rouges et marron qui ont participé au charme de cette salle. Vous pouvez désormais en faire l'acquisition au prix unitaire de 5 €. Les modèles seront exposés en novembre en mairie et vous pourrez les réserver. La vente interviendra en janvier prochain. Le vintage est très tendance alors n'hésitez pas à équiper votre home cinéma...



Les échos du Conseil Municipal

Séance du 4 octobre 2022

Membres en exercice : 23
Membres présents : 20
Membres absents : 3
Procurations : 1
Votants : 21

En début de séance un mot de bienvenue est adressé à Mme Virginie Sablé qui remplace Mme Nathalie Chapron.

Conseil d'administration du CCAS

Désignation des membres

Suite à la démission de Mme Nathalie Chapron il est nécessaire de renouveler intégralement les élus membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Il est décidé de maintenir à 6 le nombre de membres élus et proposé néanmoins de compléter la liste des élus avec deux suppléants. L'élection a lieu au scrutin de liste et se fait à la représentation proportionnelle à bulletin secret. Le Maire est de droit le Président du CCAS.

Sont donc élus :

- o Mme Céline Olivier
- o Mme Emeline Le Breton
- o Mme Marie-Emmanuelle Guillot
- o Mme Rozenn Guégan
- o M. Thierry Mary
- o Mme Virginie Sablé
- o Mme Cindy Le Roch (suppléante)
- o M. Gaël Monnier (suppléant).

Sécurité routière

Désignation d'un référent

La démission de Mme Nathalie Chapron implique le remplacement du référent sécurité routière. Cette mission est confiée à M. Daniel Maugan.

Conseil Départemental

Aide exceptionnelle

M. le Président du Conseil Départemental a indiqué que, à l'image de l'an passé, une aide exceptionnelle de 50 000 € pourra être versée par le Département aux communes. Cette aide demeure conditionnée par le dépôt d'un dossier relevant de travaux de voirie ou d'aménagement du bourg ou la réalisation d'investissements entrant dans le cadre de la transition énergétique. Au regard de l'avancement des différents projets communaux, il est proposé de solliciter cette aide pour le financement du schéma vélo.

CAF

Convention Territoriale Globale 2021-2025

Dans le cadre d'une démarche nationale, les CAF organisent de nouvelles modalités d'intervention à l'échelon des territoires. La Convention Territoriale Globale constitue le nouveau cadre de contractualisation avec les collectivités locales et intègre tous les dispositifs de financement. La commune adhère à ce nouveau dispositif.

Occupation des locaux pour France Services

Convention avec Oust à Brocéliande Communauté

A titre provisoire, France Services, siège dans l'ancien cabinet médical au 43 place St Pierre. Afin de définir les conditions d'utilisation technique et financière de cet espace, il est décidé de signer une convention avec OBC.

Raccordement au réseau de chaleur bois

Convention avec l'AEP de l'école St Joseph

Dans le cadre des travaux de réfection de la salle de spectacles il a été convenu de raccorder cet équipement au réseau de chaleur bois. Le conseil d'administration de l'AEP a autorisé le passage des gaines sous la cour de l'école. Ces travaux sont à la charge de la commune et, conformément au souhait de l'AEP, il est décidé de signer une convention de passage pour régulariser la situation.

Pause méridienne

Indemnités de surveillance

L'école Saint Joseph assumant partiellement la surveillance pendant le temps de la pause méridienne, il est décidé de rembourser l'OGEC des frais engagés soit un montant de 1 352,22 € au titre de l'année scolaire 2021/2022.

Coupes de bois

Approbation de l'état d'assiette pour 2023

Le conseil municipal valide l'état d'assiette des coupes de bois pour l'année 2023. 5 parcelles sont concernées représentant une superficie de l'ordre de 13,5 ha. Le bois est essentiellement utilisé pour alimenter la chaufferie bois communale dont le besoin annuel est de l'ordre de 450 m³.

Ville Gourer

Régularisation foncière

Dans le village de la Ville Gourer, l'emprise foncière d'une voie débordant sur le domaine privé, il est nécessaire de faire l'acquisition, d'une portion de terrain pour régulariser la situation. Le prix fixé est de 1,5 € le m².

Immeuble 13 rue du Général de Kerhué

Acquisition

Ce bien avait fait l'objet d'une démarche de préemption mais une procédure de liquidation judiciaire ayant été engagée envers le propriétaire celle-ci n'avait pu aboutir. Il est proposé à la commune de faire une offre au mandataire judiciaire sur la base d'une estimation réalisée par des professionnels. Le bien est estimé à une valeur de 150 000 €. Au regard de la situation de ce bien et de la volonté de maintenir et développer des commerces en centre bourg, il est décidé de formuler une offre conforme à l'estimation.

L'actualité de la médiathèque

Nouveautés

Dans les rayons

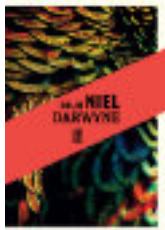
Au rayon romans

L'inventeur, de Miguel Bonnefoy : L'écrivain publie un nouveau roman réjouissant sur la vie d'un savant oublié, Augustin Mouchot, inventeur au 19^{ème} siècle des premières machines à énergie solaire.



Les vertueux, de Yasmina Khadra : Ancien militaire, l'auteur des Hirondelles de Kaboul revient avec un nouveau roman, dont l'histoire est ancrée dans l'Algérie de l'Entre-deux-guerres.

Darwyne, de Colin Niel : Ce roman policier, c'est d'abord l'histoire d'un petit garçon, Darwyne, qui voue un amour incondicional à sa mère pour laquelle il est prêt à tout. Mais c'est aussi l'histoire d'un enfant et de ses liens puissants avec l'Amazonie.



Et d'autres nouveautés sont à découvrir en rayon !

Projet Ludothèque

Appel aux dons

La médiathèque recherche des puzzles et des jeux traditionnels (échec, domino, kapla...) pour la ludothèque qui prendra place dans le futur espace.

Nous vous remercions de prendre note que seuls les dons respectant les critères suivants seront acceptés :

- être complet : toutes les pièces doivent être présentes dans la boîte,
- être en bon état : la boîte et les pièces ne doivent pas être abîmés car ils seront prêtés.

Les dons sont à déposer à l'accueil de la médiathèque (uniquement lors des permanences d'ouverture).

Renseignements
au 02 97 75 97 14
ou 02 97 75 93 57.



Prix des Korrigans

C'est quoi ?

Depuis plusieurs mois, l'équipe de la médiathèque de Sérent travaille avec d'autres collègues sur un nouveau projet pour développer le goût de la lecture chez les enfants. Le lancement officiel a eu lieu fin septembre : nous sommes très heureux de vous annoncer la création du Prix des Korrigans.

C'est quoi le Prix des Korrigans ? C'est un prix littéraire original car il rassemble dans sa création et sa mise en oeuvre : l'éducation nationale en s'adressant aux enfants des écoles publiques et privées de la circonscription de Ploërmel, les médiathèques et 4 librairies indépendantes du territoire de Ploërmel Communauté et d'Oust à Brocéliande Communauté.

Qui est concerné ? A ce jour, 91 écoles publiques et 24 écoles privées ont décidé de participer à ce prix. Des outils développés par les conseillers pédagogiques sont mis à leur disposition.

Où trouver la sélection ? Dans les prochains jours, vous pourrez découvrir les ouvrages sélectionnés dans votre médiathèque et les modalités de vote pour les familles.



Projection le 25 novembre

Chaque année, en novembre, c'est le mois du film documentaire. Cette année, Aurélie Du Boys, réalisatrice bretonne, viendra présenter son film Terra Luna qui met en lumière des jeunes femmes paysannes du territoire breton.

Résumé : En Bretagne, 4 jeunes femmes paysannes ont créé leur propre ferme sur de petites structures. Elles promeuvent une agriculture plus économe, autonome et solidaire. Par leur détermination, elles nous parlent d'une légitimité retrouvée, dans un univers gouverné depuis plusieurs siècles par les hommes. Par leur lien subtil au végétal, aux animaux, à la terre, elles questionnent notre rapport sensible au vivant et renouent avec TERRA LUNA.

Projection gratuite : Vendredi 25 novembre à 20 h 30, à la salle des fêtes.

Un échange sera proposé à l'issue de la projection en présence de la réalisatrice et en collaboration avec Les Passeurs d'images et de sons.



● Projection gratuite :
Vendredi 25 novembre
à 20 h 30,
à la salle des fêtes. ●

Infos horaires

Fermetures exceptionnelles

La médiathèque fermera ses portes les jours suivants :

- samedi 12 novembre
- samedi 24 décembre
- samedi 31 décembre



Contact

☎ 02 97 75 97 14
Mail : mediatheque@serent.fr



La vie des Associations

Sérent'Chantez

La chorale recrute toute l'année

Sérent'Chantez recrute toute l'année scolaire, de septembre à juin, des chanteuses et des chanteurs adultes amateurs. Si le prix de l'adhésion est de 70 € pour l'année d'activité, un prix préférentiel de cotisation est appliqué aux couples (120 € pour le couple) et si l'arrivée se situe au moment du 2^{ème} trimestre soit à la rentrée de janvier (40 €).



Nous fonctionnons tous les lundis, hors vacances scolaires, à la maison de la commune de Sérent de 20 h à 22 h.

Nous y apprenons des chants souvent populaires de langue française, harmonisés à 4 voix, de la plus aiguë (soprano) à la plus basse (basse).

Nous nous produisons en concert plusieurs fois dans l'année à différents endroits comme les églises, EHPAD, maison d'accueil... Nous serons notamment en concert en compagnie de la chorale de Ploërmel, Les Arthuriens, à l'église du Roc St André le dimanche 13 novembre à 17 h.

Nous participons annuellement à une rencontre chorale au niveau du pays de Ploërmel. Cette journée est l'occasion de rencontrer plusieurs chorales pour un concert commun.

Durant le forum des associations de septembre dernier, nous avons fait des rencontres intéressantes auprès de gens qui, apparemment souhaitaient nous rejoindre. Mais pour le moment, cela ne s'est pas concrétisé. Peut-être que ces personnes-là, si elles lisent ces lignes, vont se reconnaître. Nous comptons bien sûr sur elles pour venir grossir nos rangs.

Pour les contacter
06 74 36 32 33

EQilibres

Qi Gong et Arts énergétiques

Les cours de Qi Gong ont repris en salle. Le Qi Gong est une pratique corporelle douce, de santé et de bien-être. C'est accessible à toutes et à tous dans une ambiance conviviale et sérieuse. Les inscriptions se font tout au long de l'année, le premier cours est offert !

Autre bonne nouvelle la reprise des ateliers du samedi : Qi Gong et Arts Énergétiques. Indépendamment des cours, tous les deuxièmes samedis de chaque mois vous êtes conviés au Dojo de Sérent du complexe sportif pour pratiquer un Qi Gong et découvrir un art de santé.

Samedi 12 novembre : Qi Gong et naturopathie

Samedi 10 décembre : Qi Gong et réflexologie plantaire

D'autres ateliers vous seront proposés au second et au troisième trimestre (de janvier à juin 2023)

Bienvenu(e)s !

Pratiquer le Qi Gong c'est bon pour le moral, c'est bon pour la santé, c'est bon pour tous !



Pour les contacter
06 09 31 08 02
www.equilibres.fr
Facebook EQilibres

Association Sportive et Culturelle de Sérent

Cours de danse

Une quarantaine de passionné(e)s de danses dites de salon (tango, valse, paso, rumba, cha-cha-cha et autres madisons) qui s'adonnent chaque mercredi soir, de 20 h 30 à 22 h 30 à la pratique de la danse sur le magnifique parquet de la salle des fêtes de Sérent.

Deux heures de foxtrot, de tarentelles, et valse à plusieurs temps.

Nous avons retrouvé l'ambiance et la bonne humeur qui nous ont, depuis plusieurs années, toujours accompagnées lors de nos exercices « ballerins ».

Notre saison 2022/2023 est enfin devant nous pour le meilleur certainement.

D'excellents contacts lors du dernier forum des associations à Sérent, notre activité à l'évidence intéresse les passionné(e)s du danse floor.

Pour les contacter
02 97 75 09 67
56ascs@gmail.com

Comité des fêtes

Soirée St Valentin le 11 février

Réservez votre date du samedi 11 février, le comité des fêtes prépare la soirée St Valentin. Celle-ci aura lieu comme auparavant à la salle des fêtes. Plus d'informations dans le prochain Fil du Sérentin.



Pour les contacter
06 70 37 45 19

Sérentaise Foulées VTT Marche

Rentrée sportive 2022-2023



La reprise des entraînements athlét a eu lieu le samedi 10 septembre pour l'école d'athlétisme et le 20 août pour les catégories benjamins à juniors.

La nouvelle piste d'athlétisme sera un outil idéal pour séduire de nouveaux licenciés et nous permettre de proposer des entraînements de qualité.

Rappel des horaires d'entraînement :

Athlétisme (salle des sports) :

- mercredi de 16 h - 17 h 10 pour les EA/PO (de 2012 à 2016) et de 17 h à 19 h pour les BE et plus (nés en 2011 et avant)
- samedi de 10 h à 12 h pour tous.

Courses hors stade (RdV parking de l'EHPAD) :

- mardi et jeudi à 19 h précises. Nous mettons en place des séances de fractionné dès l'ouverture de la piste les mercredi à 19 h.

Pour les contacter
Athlétisme :
Rachid au 06 01 71 81 07
Thomas au 06 16 25 11 05
Course :
Christophe au 06 67 47 92 06

A.L.E.S.E.

Soins et aide à domicile

L'A.L.E.S.E (Association Locale d'Entraide de Sérent et Environs) a vu le jour en 1980, sous l'impulsion du CCAS de Sérent et le pilotage de Jean-Baptiste Kervil son premier président. En 42 ans d'existence, elle a accompagné plus de 1000 personnes favorisant ainsi le maintien à domicile de personnes âgées ou souffrant de handicap et également sur des prestations de confort.

Elle conduit essentiellement deux actions complémentaires au travers d'un service de soins à domicile employant des aides soignantes titulaires et des infirmier(e)s ainsi que d'un service d'aide à domicile employant des auxiliaires de vie ou assistant(e)s de vie. Sur le territoire que nous desservons, il s'agit d'accompagner les personnes dans l'accomplissement des gestes de la vie quotidienne (entretien de la maison, préparation des repas, repassage, courses et même garde d'enfants de plus de 3 ans).

Avec le conseil d'administration, le président de l'association, André Piquet, ainsi que la directrice, Sophie Lamotte-Picaut se félicitent de l'arrivée d'une nouvelle responsable de service en la personne de Coline GUÉGAN pour le service d'aide à domicile.

Madame Lamotte-Picaut précise en outre que « l'objectif de la structure est de faire vivre le projet d'établissement qui s'articule autour des deux axes forts de son activité : soins et aide à domicile ». Le maintien à domicile et la préservation de l'autonomie nécessitent une qualité de la prise en charge de nos bénéficiaires, ce qui oblige nos professionnels à une constante mise à jour de leurs connaissances.

Nous vous accueillons dans nos locaux au sein du pôle de services de la commune les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h 45 et de 13 h 30 à 18 h. Les mercredis, une permanence téléphonique est assurée.



Coline Guégan,
nouvelle responsable de service

Pour les contacter
06 49 98 39 90

RCBO

La saison a enfin repris et semble bien partie

Les effectifs s'étoffent particulièrement dans nos équipes loisirs où tout le monde est le ou la bienvenu, y compris ceux qui ne connaissent pas vraiment le rugby mais qui veulent pratiquer une activité dans une saine ambiance ludique. Nos loisirs à toucher passent de 6 à 16 et se féminisent fortement et nos loisirs à plaquer peuvent enfin s'intégrer dans un mini championnat forts de leur effectif en hausse.

La saison de l'équipe championne de Bretagne démarre sur les chapeaux de roue avec 2 larges victoires. Nous espérons conquérir un nouveau large public pour suivre cette nouvelle course au bouclier bien engagée dans ce championnat Régional 1 pour viser l'accession en Fédéral 3.

Nos jeunes cadets ne sont pas en reste avec leur premier match ponctué d'une victoire sur le terrain de Muzillac.

Le RCBO Sérent propose maintenant des séances d'animation dans les structures pour personnes en situation de handicap, un tournoi au profit d'octobre rose ainsi que du sport en entreprise pour devenir un acteur privilégié du paysage local.

Cette saison s'annonce comme un bon cru et sera ponctué par les 30 ans du club le 24 juin au stade. Un anniversaire que nous souhaitons grandiose et festif.

Nous recherchons toujours des bénévoles, comptable, trésorier, évènementiel, secrétaire. La création d'un club de supporters comme nos amis du foot est à l'étude, mais il nous faut du monde au maximum local. REJOIGNEZ NOUS!!!!



Pour les contacter
07 81 64 10 65

Les ami.es de Trévero

Une association à découvrir

Les ami.es de Trévero est une association créée en 2019 par des personnes qui gravitent autour des activités de la ferme de Trévero et qui souhaitent investir des chantiers annexes : restauration de la vieille longère, réhabilitation de la fontaine, événement festif...

Pour la première année, les "vendredis de Trévero" ont rassemblé presque 200 personnes tous les premiers vendredis de l'été.

Un événement agri-culturel qui mélange découverte de l'agriculture et programmation culturelle : visite de la ferme, espace convivial restauration avec les produits de la ferme, buvette avec la bière de la barque ! et programmation musicale et théâtrale d'artistes locaux : session irlandaise, conteur en gallo, chorale engagée...

Le public était enthousiaste et l'événement a réuni une belle équipe de bénévoles.

L'association réfléchit déjà à la programmation de l'année prochaine !



Pour les contacter
amiesdetrevero@gmail.com

Ser'En action

Marché de Noël le 11 décembre

Ser'En Action, l'association des acteurs économiques de Sérent, organise son marché de Noël !

Au programme : des animations pour les enfants (maquillage, photos avec le Père-Noël, manèges...), buvette (vin chaud...), petite restauration et pour clôturer la journée deux spectacles son et lumière organisé par la Mairie de Sérent.

Et bien sûr VOUS ! Vous artistes, artisans, créateurs, petits producteurs... locaux !

Les associations sérentaises sont également les bienvenues. Nous mettons à votre disposition des barnums et des emplacements libres (à partir de 3 € le mètre linéaire).

Venez faire la fête avec nous !!



L'association est également ouverte à de nouveaux adhérents, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour les contacter
06 81 09 37 71
asso.serenaction@gmail.com

Club des Tilleuls

Des dates à retenir

Avec joie et bonne humeur, le Club a repris ses activités en ce début d'automne.

Voici quelques dates à ne pas oublier d'ici la fin de l'année :

- **Mardi 15 novembre** "une journée pas comme les autres" organisée par les voyages Roger. Prix adh : 67 €, non-adh : 74 €. Inscription urgente pour les retardataires !
- **Dimanche 18 décembre** : IMPORTANT - Le repas de Noël est reporté au 18 décembre à 12 h 30 au Relais du Maquis à Saint-Marcel. Inscription avant le mardi 6 décembre auprès de Bernard MICHEL 02 97 75 98 88 ou 06 73 90 33 80 (heures repas).
- **Lundi 10 janvier 2023** - Salle des fêtes de Sérent : Assemblée générale du club à 14 h suivie de la traditionnelle galette des rois.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements, l'équipe du conseil d'administration est à votre écoute.

Amicalement et à bientôt

Le Conseil d'Administration et Nicole Martinet



Pour les contacter
Nicole MARTINET
06 47 50 41 57

Club des Supporters Foot et Basket

Repas bœuf bourguignon

Le Club des Supporters Foot et Basket organise son repas bœuf bourguignon le samedi 19 novembre 2022 à la salle des fêtes de Sérent.

Réservation des tickets dans les bars ou auprès des responsables de l'association.



Pour les contacter
Jean-Yves NEVOUX
06 78 21 45 78

La Croix Rouge

Vestiboutique

A Sérent, la vestiboutique de la Croix Rouge est ouverte à tous !

Horaires d'ouverture :

Mardi : 14 h / 16 h 30

Mercredi : 9 h 30 / 11 h 30



Vous y trouverez des vêtements hommes, femmes et enfants, des chaussures, de la vaisselle, des livres, des jouets, des bibelots, des petits meubles... Tous ces articles sont vendus à des prix très bas.

Pour les trouver
2 rue du Pavé SÉRENT

Agenda des manifestations

17

Retenez vos dates !



Vendredi 11 novembre

Assemblée générale Foulées sérentaises
19 h - Foulées sérentaises - Salle des fêtes

Samedi 19 novembre

Repas bourguignon
Club des supporters - Salle des fêtes

Vendredi 25 novembre

Mois du doc
Les Passeurs et la mairie - Salle des fêtes

Samedi 3 décembre

Téléthon : vente du CME et balade aux lampions
Après-midi et début de soirée - Mairie - Bourg

Mercredi 7 décembre

Émission concert en direct et en public
20 h - Radio plum'FM

Vendredi 9 décembre

Arbre de Noël école St Joseph
Soirée - APEL - Salle des fêtes

Dimanche 11 décembre

Marché de Noël et projection de contes de Noël
10 h à 19 h - Ser'en action - Autour de l'église

Mardi 13 décembre

Spectacle de Noël aux enfants des écoles
Journée - Mairie - Salle des fêtes

Mercredi 4 janvier

Émission concert en direct et en public
20 h - Radio plum'FM

Samedi 7 janvier

Vœux du Maire
11 h - Mairie - Salle des fêtes

Mardi 10 janvier

Assemblée générale Club des Tilleuls
Club des Tilleuls - Salle des fêtes

Vendredi 20 janvier

Assemblée générale Comité des fêtes
19 h - Comité des fêtes

Samedi 21 janvier

Assemblée Générale AFN
10 h 30 - AFN UNC - Maison de la Commune

Dimanche 22 janvier

Écoute sonore
15 h - Les Passeurs d'Images et Sons - Salle des fêtes

Samedi 28 janvier

Interclub judo
Judo Club - Salle des fêtes

La vie des écoles

Ecole Albert Jacquard

Sortie à La Gacilly

Le vendredi 30 septembre, la classe de CP CE1 est allée au festival photo de La Gacilly. Un guide nous a expliqué les différentes techniques pour réaliser des portraits en photographie. L'après-midi, nous avons participé à un rallye Photo à travers toute l'exposition. Cette sortie est une première étape de notre projet « Photos » car nous accueillerons prochainement un photographe professionnel dans notre classe pour réaliser des portraits de personnes qui jouent un rôle dans la vie locale de Sérent.



Sortie au bois

Mardi 11 octobre, il a fait très beau et les MS/GS se sont rendus au bois du Paradis pour la collecte de fruits d'automne, de feuilles, de champignons et d'insectes. Malo a fait des photos dans le bois et nous avons fait plein de trouvailles.



ÉCOLE
PUBLIQUE
Albert
JACQUARD



Ramassage de pommes

Quatre classes de l'école se sont rendues au verger communal afin d'y récolter des pommes. Les enfants ont été ravis de participer à leur façon à la fabrication du jus de pomme que l'Amicale Laïque vend au profit de l'école lors de diverses manifestations.



Sport

Comme tous les ans, les élèves des écoles de Sérent bénéficient d'une séance hebdomadaire de sport avec l'intervenant sportif de la commune. William intervient tous les jeudis auprès des classes de maternelle. Les petites sections apprennent à manipuler les crosses de hockey et à se déplacer avec. Quant aux élèves de Moyennes et Grandes sections, ils s'entraînent à la course longue pour le CROSS de la solidarité du jeudi 20 octobre. Les élèves du CP au CM2 ont participé à un cycle rugby sous l'œil expert de Charlène du RCBO.



Contact

- Chemin du Paradis SÉRENT
02 97 26 99 50



Ecole Saint Joseph

La rentrée à l'école Saint Joseph

Le 1^{er} septembre, l'école a accueilli 182 élèves répartis sur 7 classes. Deux nouveaux enseignants intègrent l'équipe : Isabelle Burban en classe de CP/CE1 et Nicolas Larno en CM1/CM2. Nicolas LARNO est également le nouveau directeur suite au départ de Jean-Marc Gombaud. Les élèves ont pu découvrir de nouvelles classes fraîchement rénovées pendant l'été. Les sols, l'électricité, les peintures, les menuiseries ont été refaits. A ça, ont été rajoutés de nouveaux tableaux, de nouveaux luminaires, des vidéoprojecteurs. Grâce aux effectifs en constante évolution, il y a même une classe en attente au cas où une ouverture se ferait.

De plus, à partir des vacances de la Toussaint, les sanitaires du primaire vont eux aussi recevoir un coup de jeune. Les travaux vont durer 4 mois. A partir de là, tout le bâtiment sera flambant neuf. Bref, de supers conditions pour bien travailler !!



Nettoyons la nature

Le vendredi 23 septembre, tous les élèves ont participé à l'opération « nettoyons la nature » organisée par les magasins « Leclerc ». Ils ont donc déambulé dans les rues de Sérent munis de sacs et de gants afin de récupérer un maximum de déchets dans la commune. C'était l'occasion pour eux d'apprendre à faire le tri des différents déchets et de sensibiliser aux gestes citoyens. Plus de 37 kg ont été ramassés en moins de 2 heures !



Bravo à tous

Rencontre sportive

Mardi 18 octobre a eu lieu une rencontre sportive du réseau. Les élèves du CP au CM2 ont couru pour le compte de l'association « Loisirs Pluriels ». Celle-ci est au service d'enfants atteints de handicap et permet :

- de défendre le droit au répit des parents en offrant un mode d'accueil adapté.
- aux parents de maintenir leur activité professionnelle.
- l'accès aux loisirs en proposant des activités de loisirs, comme les autres, avec les autres, à tous les enfants et jeunes, porteurs de handicap ou non, quel que soit le handicap.
- de favoriser l'inclusion et la rencontre dès le plus jeune âge.

Tous les bénéfices ont été reversés à l'association.

Bravo à tous pour cette belle mobilisation.



Semaine du goût

La semaine du 10 au 17 octobre marquait la 33^{ème} édition de la semaine du goût. Dans ce cadre, les enfants des classes de maternelle se sont adonnés aux joies de la cuisine et ont pu mettre en exergue leurs talents de cuisiniers. Au final, plein de bonnes odeurs ont régné dans les classes cette semaine !



Contact

- Chemin du Paradis SÉRENT
02 97 75 95 65

Les infos intercommunales



Vitalité des centres bourg

Un priorité

La revitalisation des centres-villes ou centres-bourgs est l'une des priorités actuelles de la communauté de communes, d'autant plus en cette période de pandémie de Covid-19 qui a fortement impacté les commerces et le dynamisme de ces centralités.

S'appuyant sur deux programmes proposés par l'Etat, « Petites villes de demain » et « Managers de commerce », OBC a souhaité renforcer ses actions sur la revitalisation des centres-villes en privilégiant une approche globale et concertée, mobilisant l'expertise et les ressources de l'ensemble des acteurs concernés pour rendre attractives les 26 centralités de la communauté de communes.

Petites villes de demain

« Petite villes de demain » est un programme national qui a pour objectif la revitalisation des petites centralités qui subissent une dynamique de fragilisation. Une enveloppe de trois milliards d'euros, sur six ans, est ainsi dédiée à 1000 binômes commune(s)-intercommunalité. OBC s'est portée candidate, et trois communes ont été retenues : Guer, La Gacilly et Sérent.

Ce programme vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites centralités et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Pour cela, le programme renforce les moyens mis à la disposition des élus pour mettre en œuvre leurs projets de territoire à travers des mesures d'accompagnement. Ces projets recouvrent l'ensemble des thématiques liées au renouvellement urbain : rénovation de l'habitat, soutien aux commerces en centre-ville, valorisation du patrimoine, transition écologique...

Pour mener à bien ce programme, un chef de projet coordonne les actions sur les trois communes concernées, tout en travaillant en collaboration avec le manager de commerce. Le programme d'actions est en cours de définition.

Manager de commerce

Le manager de commerce exerce sa mission sur ensemble des 26 communes de l'Oust à Brocéliande Communauté. Il a pour objectif principal de développer l'attractivité commerciale du territoire en agissant directement sur l'organisation du commerce : encadrement des mutations commerciales, suppression des locaux vacants, politiques collectives d'animation et de promotion, développement d'enseignes... Métier novateur, sa liste de courses est conséquente. En effet, il vise à coordonner les efforts et les ressources des acteurs publics et privés pour promouvoir le commerce et l'artisanat, pour encourager sa diversité auprès des investisseurs et pour donner des raisons objectives aux usagers de réaliser leurs achats sur le territoire.

Au-delà de l'intérêt de mutualiser les coûts pour les communes, son rattachement à la communauté de communes permet une connaissance globale des actions menées par OBC et des interactions avec des facteurs locaux de commercialité, tels que l'amélioration de l'accessibilité et de la desserte en transport, le renforcement de services et d'équipements publics...

Que ce soit à travers le programme « Petites villes de demain » ou le manager de commerce, l'ambition est la même, soit fédérer tous les acteurs autour de ces associations et des collectivités pour développer une stratégie commune partagée dans l'intérêt général.

Maison de l'habitat et de l'énergie

Accompagnement personnalisé et gratuit

La « Maison de l'habitat et de l'énergie » offre un accompagnement personnalisé et gratuit afin de rénover les logements pour baisser les factures, améliorer le confort, permettre le maintien à domicile, diminuer l'impact environnemental, ou encore changer de chauffage.

Pris en charge à 100 % par la communauté de communes, ce service a été mis en place afin que chaque habitant du territoire (propriétaire, bailleur, locataire, ou encore futur acquéreur) puisse bénéficier d'un accompagnement et d'une expertise dès les premières réflexions. Quelles que soient les conditions de ressources, et sans engagement, les habitants peuvent bénéficier d'une étude personnalisée à travers un diagnostic à domicile, permettant d'identifier et de prioriser les travaux, mais également d'être accompagnés dans le montage des dossiers pour bénéficier des aides financières existantes.

Attention aux arnaques !

Les propositions peuvent paraître attrayantes mais attention, elles ne sont pas toutes sérieuses. Nombreuses malfaçons, travaux non adaptés, chantiers non terminés, promesses d'aide non perçues ou moindre qu'attendues... qui obligent les particuliers à refaire les travaux de rénovation énergétique à leur frais. Pour rappel, la loi n° 2020-901 du 24 juillet 2020 interdit le démarchage téléphonique en matière de rénovation énergétique. Les services publics ne font pas de démarchage, ni par internet, ni par téléphone, ni à domicile.

Pour tous renseignements :

02 30 07 10 34

du mardi au vendredi de 9 h à 12 h
renovation.habitat@oust-broceliande.bzh

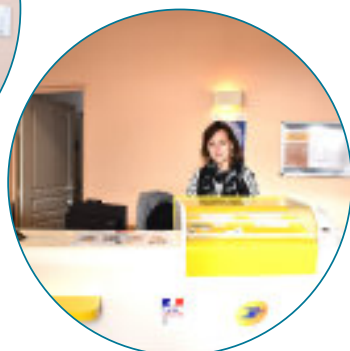


Rappel et précisions

- France Services, c'est quoi ?** France Services est un nouveau service public ouvert à Sérent depuis cet été. Il remplace la MSAP (Maison de Services Au Public) qui se trouvait à La Poste mais avec deux personnes à plein temps, formées spécifiquement pour ces services et en partenariat avec les organismes institutionnels.
- Où trouver l'espace France Services ?** En attendant la réalisation des travaux dans le bâtiment de La Poste situé Rue Vautelin et Mariani, l'espace France Services se situe au 43 Place Saint Pierre (ancien cabinet médical).
- Que peut-on faire à France Services ?** Les espaces d'accueil France services ont pour missions d'apporter une information de premier niveau (réponses aux questions courantes, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme le suivi d'une demande CAF, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire ou de la carte grise... la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, demandes AMELI, dossier retraite...) aux usagers. Les animateurs accompagnent également au numérique et peuvent aider individuellement les usagers pour favoriser l'apprentissage et en développer les pratiques : création d'une adresse e-mail, d'espaces personnels dédiés à chaque administration, scans ou impressions de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...
- Et La Poste ?** La Poste devient une Agence Postale Intercommunale. Pour le moment et donc également pendant les travaux Rue Vautelin et Mariani, le bureau est situé au 43 Place Saint Pierre avec l'espace France Services.
- Quels sont les horaires ?** Il y a deux horaires distincts pour ces deux services aux habitants. Depuis le 31 octobre, les horaires ont changé pour offrir dans la semaine, notamment pour le service postal, une plage à partir de 8 h, une plage à la pause de midi et une plage en fin d'après-midi qui n'existait pas depuis l'ouverture.

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Espace France Services	9 h - 18 h 30 (Journée continue)	8 h - 12 h 30 13 h 30 - 17 h 30	9 h - 12 h 30 13 h 30 - 17 h 30	9 h - 12 h 30
La Poste	9 h - 13 h 30 14 h 45 - 18 h 30	8 h - 12 h 30	Fermé	9 h - 12 h 30

- Est-ce que les horaires d'ouverture peuvent évoluer ?** Ces horaires seront soumis à évaluation et pourront être adaptés en fonction des résultats et des possibilités d'organisation des deux services dans ce même lieu. Une rencontre est programmée début décembre pour faire un premier point.
- Peut-on toujours déposer le courrier dans la boîte aux lettres jaune Rue Vautelin et Mariani ?** Oui, la boîte aux lettres jaune est relevée tous les jours, vous pouvez y déposer votre courrier comme avant. Cette boîte a malheureusement subi des dégradations début octobre, obligeant les services de La Poste à la mettre hors service pendant 3/4 jours afin d'assurer la sécurité du courrier déposé.



Contact :
06 64 13 63 08

La vie Economique

Ostéopathe énergétique

Mélanie SPINDLER DOUTEY

Thérapeute manuelle Méthode Poyet,

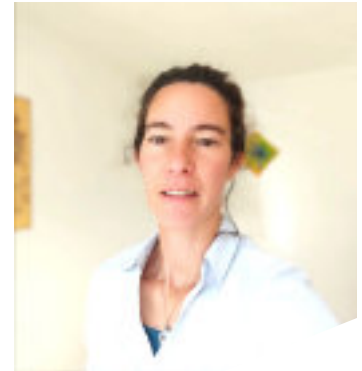
La méthode Poyet est une pratique ostéopathique qui consiste à libérer les blocages du corps, qu'ils soient d'ordre physique, organiques et/ou émotionnels.

“Je travail en douceur, ne pratique aucune technique manipulative dite «structurelle», aucun craquage ni travail en force. Je ré-informe votre corps par de douces pressions ou décongestion des zones contractées.

On pense souvent à l'ostéopathie pour des douleurs physiques, mais elle agit également sur les troubles cardiovasculaires, digestifs, problèmes ORL et respiratoires, le système uro-génital, les troubles hormonaux, le suivi de la femme pendant et après la grossesse, pour les troubles du nourrisson (reflux, constipation...), les troubles du sommeil, de stress, d'irritabilité, d'allergies...

En bref, tout ce qui touche au corps et à ses désagréments.

Je vous reçois sur rendez-vous à mon cabinet au 3 La Ville Guého à Sérent.”



Contact :

3 La Ville Guého

06 76 06 30 10

<https://osteopoyet.webnode.fr/>

Kern Escalade

Sophie LE BONNIEC

Monitrice d'escalade indépendante, Diplômée d'Etat, et installée sur la commune de Sérent, Sophie Le Bonniec intervient sur des structures d'escalade en salle ainsi que sur des sites naturels en Bretagne comme l'île aux Pies pour le plus proche et ailleurs pour des stages plus longs.



Artisans, Commerçants, Entreprises, Professionnels Indépendants

Dans la prochaine édition du Fil du Sérentin qui paraîtra en janvier 2023, vous pourrez retrouver la liste des artisans, commerçants, entreprises et services Sérentais.

Si vous souhaitez y figurer, merci de prendre contact avec la mairie avant le 10 décembre 2022.



Contact :

Trévero

06 52 87 73 27

kernescalade@gmail.com

www.kernescalade.com



Les infos pratiques

Mairie

15, rue du Général de Kerhué

☎ 02 97 75 93 57

Mail : mairie@serent.fr

Site internet : www.serent.fr

Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h

Le samedi de 8 h 30 à 12 h
(fermée en juillet et août)

France Services

43 place Saint Pierre

☎ 06 64 13 63 08

Médiathèque

☎ 02 97 75 97 14

Mail : mediatheque@serent.fr

Horaires :

Mardi 15 h - 18 h 30

Mercredi 9 h 30 - 12 h 30 / 14 h 30 - 17 h

Vendredi 15 h - 18 h 30

Samedi 9 h 30 - 12 h 30 / 14 h 30 - 17 h

Déchetterie

du Gros Chêne

☎ 02 97 75 23 81

Horaires :

Lundi 13 h 30 - 18 h

Mercredi 9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h

Vendredi 9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h

Samedi 9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h

Vestiboutique

de la Croix Rouge

☎ 02 97 74 31 66

Horaires :

Mardi 14 h - 16 h 30

Mercredi 9 h 30 - 11 h 30



Services publics et privés

Ecole Publique Albert Jacquard	☎ 02 97 26 99 50
Ecole Privée Saint Joseph	☎ 02 97 75 95 65
Centre multiaccueil	☎ 02 97 93 85 46
Accueil de Loisirs Sans Hébergement	☎ 02 97 70 60 22
Camping Municipal du Pont Salmon	☎ 02 97 73 88 96
Tourbière de Sérent	☎ 02 97 75 98 66
Restaurant Scolaire	☎ 02 97 93 87 76
EHPAD Les Deux Roches	☎ 02 97 75 92 69
C.C.A.S	☎ 02 97 75 98 44
Garderie et A.L.S.H.	☎ 02 97 70 60 22
Presbytère	☎ 02 97 75 94 17
De l'Oust à Brocéliande Communauté	☎ 02 97 75 01 02
SPANC Assainissement non collectif	☎ 02 99 08 06 04
Trésor Public	☎ 02 97 75 12 23
Centre des impôts	☎ 02 97 74 01 44
Ploërmel communauté - urbanisme	☎ 02 97 73 20 97
Pompiers	☎ 18
Gendarmerie - Malestroit	☎ 02 97 75 20 18
SAUR	☎ 02 56 56 20 00
EDF - GDF	☎ 0 810 333 356
ORANGE	☎ 3900

TÉLÉTHON

SÉRENT

Samedi

3

Décembre

10 h à 12 h

& 15 h 30 à 18 h

Vente de gâteaux
et décorations de Noël

Devant la boulangerie et Intermarché
par le Conseil Municipal des Enfants

18 h 30

Balade aux lampions

Sur inscription : 3 €/personne | Départ sur le parvis de la Mairie
15 rue du Général de Kerhué 56460 SÉRENT

Contact : 02 97 75 98 66 | 06 64 47 86 82

